ibz Élections simultanées européennes, fédérales et régionales du 9 juin 2024

# **GU\_Guide** Utilisateur

PATSY Paper Ballot Totalization System

# SYSTÈME D'AIDE AU DÉPOUILLEMENT

## **DES BULLETINS DE VOTE « PAPIER »**

Audience : Bureaux de dépouillement



Toutes les données des écrans reprises dans ce document sont des données fictives à titre uniquement d'exemples

### **TABLE DES MATIÈRES**

1	PÉRIMÈTRE D'APPLICATION4											
2	INT	INTRODUCTION4										
3	OR	ORGANISATION D'UN BUREAU DE DÉPOUILLEMENT ASSISTÉ	5									
4	(A)	(A) - OUVERTURE DU BUREAU DE DÉPOUILLEMENT	6									
	4.1	(1) - Démarrage du logiciel	6									
	4.1.	4.1.1 Prérequis	6									
	4.1.	4.1.2 Décryptage du logiciel	6									
	4.1.	4.1.3 Identification du bureau de dépouillement et des machines PC1/PC2	7									
	4.2	(2) - Enregistrements administratifs (PC2)	8									
	4.2.	4.2.1 Validation de la date et de l'heure du jour	8									
	4.2.	4.2.2 Enregistrement des membres du bureau de dépouillement	9									
	4.3	(3) - Réception physique des bulletins de vote pliés	11									
5	<b>(B)</b>	(B) - RECENSEMENT DES BULLETINS DE VOTE										
	5.1	(4) - Comptage manuel des bulletins pliés	11									
	5.2	(5) - Enregistrement du total des bulletins pliés (PC2)	12									
	5.3	6) - Dépliage et Triage manuels des bulletins	14									
6	(C)	(C) - DIGITALISATION (ENCODAGE) DES BULLETINS DE VOTE	15									
	6.1	(7) - 1 <sup>er</sup> Encodage du contenu des bulletins valables (PC1)	15									
	6.2	2 (8) - 2 <sup>ème</sup> Encodage du contenu des bulletins valables (PC2)										
	6.3	8 (8) - Mise Au Coffre-Fort des bulletins consolidés (Pc2)	21									
	6.4	(8) - Gestion des différences d'encodage (PC2)	22									
	6.5	(7/8) - Encodage d'un vote blanc/nul qui a échappé au triage (PC1/PC2)	23									
	6.6	(7/8) - Encodage du total des bulletins Blancs/Nuls triés (PC1/PC2)	24									
	6.7	(7/8) - Délibération et encodage des votes suspects/contestés (PC1/PC2)	25									
7	(D)	(D) - FERMETURE (CLÔTURE) DU BUREAU DE DÉPOUILLEMENT										

	7.1	(9) - Fermeture et Dernières vérifications (PC2)2	6
	7.2	(10) - Génération des codes de validation du PV digital (PC2)2	9
	7.3	(Finalité) - Transfert Des Résultats Au Bureau Principal (Pc2)3	0
8	AUT	RES OPTIONS	1
	8.1	Menu Principal et Informations du système (PC1/PC2)3	1
	8.2	Paramétrage de l'affichage des compteurs d'enregistrements (PC2)3	2
	8.3	Historique des enregistrements	3
	8.4	Suppression du dernier vote enregistré (PC1/PC2)3	4
	8.5	Suppression de l'avance du PC1 (PC2)3	5
	8.6	Retour au coffre-fort (PC2)	6
9	ANN	IEXES	7
	9.1	Actions sous réserve d'un code d'autorisation délivré par le Helpdesk (PC2)3	7
	9.1.1	1 Réouverture du bureau de dépouillement (clôturé avec PV validé)	7
	9.1.2	2 Remise à zéro du compteur des bulletins de vote enregistrés (RESET DATA)3	8
	9.1.3	3 Modification du numéro du bureau de dépouillement (cas du bureau non enregistré)3	9
	9.2	Particularités des bureaux E5 (Belges à l'étranger)4	0
	9.3	Particularités des doubles circonscriptions4	1
	9.4	Particularités des bureaux bilingues4	2
10	FON	ICTIONNALITÉ DES BOUTONS DU LOGICIEL	3

### 1 PÉRIMÈTRE D'APPLICATION

Ce document décrit la procédure d'activités d'un bureau de dépouillement assisté par le logiciel PATSY.

Le périmètre d'application de ce document porte sur les élections **IBZ-Service public fédéral intérieur,** qui se déroulent le dimanche **9 juin 2024**, à savoir les élections du **Parlement européen**, de la **Chambre des Représentants** et des **Parlements de Région et de Communauté**.

Ce document reprend l'exemple illustré des élections de la chambre des représentants (CK). Toutes les données des écrans reprises dans ce document sont des **données fictives** à titre uniquement d'exemples.

Le descriptif des activités **reste effectif** pour les **autres élections du service public fédéral intérieur.** La seule **différence** réside dans les **titres** affichés dans les **prises d'écran exemple du logiciel.** 

Audience : Tous les membres désignés qui composent un bureau de dépouillement assisté par le logiciel PATSY.

### 2 INTRODUCTION

Ce logiciel permet la **digitalisation des bulletins de vote traditionnel** (version papier) réceptionnés par les **bureaux de dépouillement.** 

<u>Matériel</u> : 2 machines PC reliées à un câble réseau fermé sont nécessaires à l'installation informatique d'un bureau de dépouillement assisté.

Le logiciel est quant à lui directement disponible via une clé USB à insérer dans chacune des 2 machines PC.



Ce logiciel est basé sur un système de **double encodage** des bulletins de vote permettant un contrôle automatisé du second encodage par rapport au premier.

La **gestion des différences d'encodage** est donc instantanée, garantissant la rapidité et la fiabilité du dépouillement des votes.

Lors de la fermeture du bureau de dépouillement, toutes les données encodées, les enregistrements de résultats, ainsi que le PV de clôture des résultats de votes sont générés, stockés et distribués en toute sécurité au bureau principal.

Voici la composition minimale d'un bureau de dépouillement assisté par le logiciel :

Président + 1 Secrétaire + 4 assesseurs (1 dicteur + 1 encodeur sur PC1 et 1 dicteur et 1 encodeur sur PC2).
 L'enregistrement des témoins et des intervenants internationaux est optionnel dans le PV digital (Bouton Editer PV).





Cette schématisation reprend les **4 processus principaux** des **activités d'un bureau de dépouillement** assisté par le **logiciel PATSY** (4 encarts : **A**, **B**, **C**, **D**).

Les activités numérotées dans ces encarts sont explicitées dans ce document (se référer à la **table des matières**).

![](_page_4_Figure_7.jpeg)

logiciel sont reprises dans le dernier chapitre de ce document.

# Dun PC MSI = un PC de type « ALLINONE » livré par la société CIVADIS

### <u>4</u> (A) - OUVERTURE DU BUREAU DE DÉPOUILLEMENT

### 4.1 (1) - DÉMARRAGE DU LOGICIEL

### 4.1.1 Prérequis

Les machines PC1 et PC2 ont été installées dans le bureau de dépouillement et vérifiées.

La clé USB, contenant le logiciel, est correctement insérée sur les machines PC1 et PC2 AVANT le démarrage.

### 4.1.2 Décryptage du logiciel

Démarrer les 2 machines en appuyant sur le bouton « **Power** » situé sur la partie gauche d'un **PC MSI.** Les machines sont allumées lorsque qu'une **lumière bleue** apparait.

![](_page_5_Picture_10.jpeg)

![](_page_5_Picture_11.jpeg)

9 juin 2024

Au démarrage, un décryptage du logiciel est nécessaire avant d'identifier votre bureau de dépouillement.

### Écran au démarrage :

>>Chacking Media Presence..... >>Hedia Present.... >>Start PXE over IPv4 on MAC; D8-43-AE-62-88-6A.

### Écran Terminal de décryptage :

![](_page_5_Picture_16.jpeg)

Si ces 3 lignes s'affichent sur un fond noir, c'est que le terminal de décryptage n'est pas encore chargé. Patienter jusqu'à l'affichage du terminal de décryptage ou accélérer le chargement en appuyant sur la touche « **Esc** » du clavier physique.

# Merci de patienter le temps que le terminal de décryptage se charge complètement.

Une fois chargé, un mot de passe de décryptage est requis (identique sur les 2 machines).

Encoder le **mot de passe de décryptage** à l'aide du clavier physique et cliquer sur la touche « **ENTER** » pour le valider. **Ce mot de passe est communiqué par voie sécurisée.** 

**<u>REM</u>**: après 3 tentatives en encodant un mauvais code de décryptage, il faut forcer la machine à s'éteindre en restant appuyé sur la touche d'alimentation « **Power** » et recommencer les étapes de démarrage.

### 4.1.3 Identification du bureau de dépouillement et des machines PC1/PC2

- QUAND : Vous pouvez identifier votre bureau de dépouillement, ainsi que les machines PC1 et PC2 avant même la réception et le comptage des bulletins de vote « papier ».
- QUI : Les assesseurs affectés aux activités informatiques sur les machines PC1 et PC2.

Écran d'identification du bureau de dépouillement :

CK - 025 - 53053 / XHE7 - EE8B ✔	Encoder l'identification de votre bureau de dépouillement et appuyer sur le bouton volte pour le valider (ou sur la touche « <b>ENTER</b> » du clavier physique).
	<b>D</b> <u><b>REM :</b></u> Les 2 machines ont le même identifiant de bureau de déponillement

#### Écran d'identification de la machine PC1 et PC2 :

Cham	bre des représentants	Bureau 25	20/03/2024
ibz	Elections Fédérales du 9 juin 2024 Pouvoir organisateur: Service Public Fédéral Intérieur Canton: Canton de Mons Commune: Mons Bureau de Dépouillement N° 25 Gestion des bureaux de vote 1 à 91	r	10.10
	PC 1 PC 2		
			Quitter
Assesseurs affectés au PC1 :	Appuyer sur le bouton	pour identifier la machi	ine en tan
Assesseurs affectés au PC2 :	Appuyer sur le bouton	pour identifier la machi	ne en tant
Une fois le PC1 et le P	C2 identifiés, de manière l	oien distincte, les asses	seurs du
informations administratives. <u>L</u>	<u>es assesseurs du PC1, sont</u>	<u>: quant à eux en attent</u>	<u>e</u> de l'en

réception d'au moins 1 bureau de vote.

### 4.2 (2) - ENREGISTREMENTS ADMINISTRATIFS (PC2)

### 4.2.1 Validation de la date et de l'heure du jour

- QUAND : Dès que le PC2 a bien été identifié, vous pouvez valider (ou adapter) la date et l'heure du jour avant même la réception et le comptage des bulletins de vote papier.
- **QUI** : Assesseurs du **PC2** (*les assesseurs du PC1 sont en attente*)

### Écran date/heure au démarrage – PC2 :

Chambre des représentants	<ul> <li>Par défaut, l'écran propose la date de l'élection :</li> </ul>
Veuillez vérifier la date et l'heure ci-dessous et les modifier si nécessaire 09/06/2024 00:00:00 Valider	<ul> <li>09/06/2024</li> <li>Vérifier la date et encoder l'heure du jour en format (heure minute seconde).</li> <li>Appuyer ensuite sur le bouton Valider ou sur la touche « ENTER » pour confirmer les informations date/heure.</li> </ul>
	Ia date et l'heure ne correspondent pas toujours dans les prises d'écrans afin de préserver l'aspect fictif des exemples référencés dans ce document.

### La date et l'heure confirmées par PC2 se synchronisent automatiquement sur PC1.

Lors des activités de fermeture du bureau de dépouillement, la date et l'heure seront encore accessibles pour modification éventuelle de la date et/ou de l'heure via cet écran :

#### Écran clôture du bureau (après avoir cliqué sur le bouton « Fermer » via le PC2) :

Clôture du bureau No votes enreg. 1593			Bureau 25 PC 2	20/03/2024 21:56
		Dernière mise au coffre		
		Vérifier la date et l'heure		
S 1		Bureaux de vote	]	
	<b>S</b>	Gestion admin. du bureau	]	
	<u>^</u>	Aperçu des différences d'encodage.		
	<u>^</u>	Editer le PV		
		Visualiser le PV		
	Clôture défin	itive du bureau	<	Retour
Pour ce faire, il suf	fira d'appuyer sur le bo	Vérifier la date et l'heure	t d'en mod	lifier la da

### ibz

### 4.2.2 Enregistrement des membres du bureau de dépouillement

- QUAND : écran qui s'affiche juste après la validation date/heure sur le PC2. L'enregistrement des membres du bureau de dépouillement est une activité accessible à tout moment via le MENU principal. Il n'est donc pas obligatoire de les renseigner dès le démarrage mais ces informations seront bien obligatoires avant la clôture définitivement du bureau de dépouillement pour signature/validation du PV clôturé.
- QUI : Assesseurs du PC2 (les assesseurs du PC1 sont en attente)

#### Écran initial de composition du bureau de dépouillement :

Composition du bureau de dépouillement	Bureau 25 20/03/2024
	PC 2 20:38
bservations générales	Veuillez ajouter les différents membres constituant le bureaux de dépouillement. Vous pouvez également ajouter des observations générales.
1	2
Continuer	3 Modifier Hembre Observations

#### Cet écran est découpé en 3 parties :

- La partie de gauche reprend les observations générales (texte libre/commentaires), ainsi que les membres du bureau qui ont été enregistrés (Président(s), Secrétaire(s), Assesseurs).
- La partie de droite reprend le détail d'un enregistrement sélectionné. Ce détail s'affiche dès que la ligne « observations générales » ou un membre du bureau est sélectionné dans la partie gauche de l'écran.
- **1** La partie inférieure reprend les différents boutons d'actions disponibles sur cet écran.

### **ACTIONS :**

![](_page_8_Picture_13.jpeg)

Appuyer sur le bouton enregistrer (ajouter) un **membre du bureau de dépouillement.** 

### Écran Ajout d'un membre du bureau de dépouillement :

Ajout d'un membre du bureau de	dépouillement			Bureau 25 PC 2	20/03/2024 20:40
	Président	O Secrétaire	Assesseur		
	Nom*	Compte bancaire*	Téléphone*		
	Dupont	BE00 0000 0000 0000	0000/00.00.00		
	Prénom*	Le compte bancaire est obligatoire Numéro national*	Le téléphone est obligatoire Email		
	Marie	00.00.00-000.00	xxx@xxxx.xx		
		Le numéro national est obligatoire			
			nnuler	Va	ılider

Renseigner la fiche de données du membre à enregistrer dans la composition du bureau de dépouillement en

sélectionnant en 1<sup>er</sup> lieu son rôle : • Président ou • Secrétaire ou • Assesseur.

Les données obligatoires sont annoncées par le symbole « \* ». En appuyant sur Valider ou sur la touche « ENTER », si une donnée obligatoire a été oubliée ou si une donnée n'est pas correctement référencée en termes de format ou de règle, un message d'erreur s'affichera en rouge sous les données concernées.

### Écran initial de composition du bureau de dépouillement :

Composition du bureau de dépo	ouillement			Bureau 25 PC 2	20/03/2024 20:54			
Observations générales	0	Président						
Marie Dupont Michel Delacre Jeanne Lorens	Président Secrétaire Assesseur	Nom Prénom Fonction Compte bancaire	Dupont Marie Président COMPTE					
		Numéro national Téléphone Email	00.03.20-101.96 02/000.00.00					
Co	ontinuer	E Mod	ifier 🔶 Me	embre	Observations générales			
🗊 Le symbole 🔲 indique qu'un commentaire a été enregistré dans les observations générales.								
<ul> <li>Pour modifier ou supprimer les observations générales ou un membre du bureau de dépouillemer</li> <li>         B Modifier     </li> </ul>								

sélectionner l'élément concerné dans la partie gauche de l'écran et appuyer sur le bouton

Continuer pour passer à l'étape suivante. Appuyer sur le bouton

### 4.3 (3) - RÉCEPTION PHYSIQUE DES BULLETINS DE VOTE PLIÉS

- QUAND : La loi impose un temps d'attente de 30 minutes après ouverture du bureau de dépouillement. Si après 30 minutes, les 3 urnes n'ont pas été réceptionnées mais qu'une seule urne, par exemple, a été réceptionnée, l'activité de comptage peut débuter.
- QUI : Réception des bulletins de vote (3 urnes) par les membres du bureau de dépouillement

À partir de l'ouverture, chaque bureau de dépouillement réceptionne les urnes/sacs (en général 3 urnes/sacs) contenant les **bulletins de vote pliés** en format **papier** en provenance des bureaux de vote assignés.

Dans chaque urne/sac réceptionné est annoté le nombre total de votes enregistrés au bureau de vote. À la fin de l'activité de comptage par le bureau de dépouillement, ce nombre pourra être confirmé ou commenté.

### 5 (B) - Recensement des bulletins de vote

### 5.1 (4) - COMPTAGE MANUEL DES BULLETINS PLIÉS

- **QUAND** : Dès réception d'une urne/sac en provenance d'un bureau de vote.
- QUI : Comptage des bulletins de vote par les membres du bureau de dépouillement

![](_page_10_Picture_11.jpeg)

### **RÈGLES DE COMPTAGE :**

- ✓ Comptage du total de bulletins de vote **par urne/sac** (autrement dit par bureau de vote).
- ✓ Compter les bulletins en les gardant bien pliés et dans le même sens de pliure (ne pas déplier);
- ✓ Compter par tas de 50 bulletins (en toute logique à l'exception du solde du dernier tas);
- ✓ Chaque tas de 50 doit être recompté au minimum par une 2ème personne ;
- En fin de formation des tas de 50 vérifiés au minimum 2 fois, on additionne tous les tas de 50 + le solde
   du dernier tas pour en connaître le total de bulletins réceptionnés pour 1 bureau de vote.

### 5.2 (5) - ENREGISTREMENT DU TOTAL DES BULLETINS PLIÉS (PC2)

• QUAND : Dès que le total des bulletins de vote pliés pour une urne/sac est confirmé.

L'enregistrement d'au moins un bureau de vote est obligatoire avant de continuer les activités.

• QUI : Assesseurs du PC2 (les assesseurs du PC1 sont en attente)

#### Écran initial : Enregistrement des bureaux de vote :

Enregistrement de	s bureaux de vote				Bureau	20/03/2024					
					PC 2	21:00					
			uvoir organisateur: nton: Canton de Moi mmune: Mons stion des bureaux d	Service Public Fédéral Intérieur ns e vote 1 à 91							
Numéro du bureau de vote	Nombre de bulletins reçus	Date de réception	n Commentaire	Veuillez ajouter les différents bure	aux de votes.						
	Nombre total de bureaux de vote 0										
Nombre total de bulletins reçus 0											
	Continu	ier		Modifier	Ajouter	K Retour					
	-										

(+) Ajouter pour enregistrer le total de bulletins réceptionné pour un bureau de vote.

### Écran Ajout d'un bureau de vote

Appuyer sur le bouton

Ajout d'un bureau de vote				); 1	Bureau 25 PC 2	20/03/2024 21:12					
Numéro du bureau de vote*       Nombre de bulletins reçus*       Date de réception*       Commentaire         1       500       20/03/2024 21:12       commentaire							Toutes les données sont obligatoires à l'exception du commentaire qui reste optionnel. <i>Ce commentaire</i> s'affichera dans le PV généré par le logiciel.				
		Annule	r			Valider					
Renseigner les données de	nseigner les données de réception et appuyer sur le bouton Valider pour valider l'enregistrement.										

Dès l'enregistrement d'au moins un bureau de vote, le **PC1** est débloqué et peut commencer l'**encodage des bulletins classés comme étant valables (1**<sup>er</sup> **encodage des bulletins valables par PC1)**.

#### Écran Enregistrement des bureaux de vote

Enregistrement d	es bureaux de vote	•				Bureau 25	20/03/2024			
PC 2 2 PC										
Numéro du bureau de vote	Nombre de bulletins reçus	Date de réception	n Commentaire							
1	500	20/03/2024 21:12	0	Numéro du bureau de vote	1					
2	2 504 20/03/2024 21:14			Nombre de bulletins reçus Date de réception	500 20/03/2024 21:12					
3 589 20/03/2024 21:14				commentaire						
Nombre total de bulletins reçus 1593										
	Contin	uer		Modifier	(+) Ajout	er	K Retour			

Cet écran reprend l'exemple d'un enregistrement de 3 bureaux de vote.

En sélectionnant un bureau de vote dans le tableau, le **détail** s'affiche dans la **partie droite** de l'écran.

![](_page_12_Picture_7.jpeg)

### 5.3 (6) - DÉPLIAGE ET TRIAGE MANUELS DES BULLETINS

- QUAND : Dès l'enregistrement d'un bureau de vote (mélange des bulletins réceptionnés)
- **QUI** : Dépliage et triage des bulletins de vote par les membres du bureau de dépouillement

![](_page_13_Figure_6.jpeg)

### <u>3 catégories de bulletins de vote (3 tas à former) :</u>

- « Valables »
- **Blanc/nuls** « : ces 2 types de bulletins sont cumulés dans un même tas sans distinction.
- Suspects/contestés » : votes à délibérer.

### **RÈGLES DE TRIAGE (**toutes les réceptions de bulletins sont mélangées)

- ✓ Déplier un par un les bulletins de vote et analyser le contenu de ceux-ci distinctement ;
- ✓ Classer les bulletins dans l'une des 3 catégories bien distinctes (AUCUN TRI PAR PARTI n'est requis).
  - Bulletins considérés comme « valable »
  - o Bulletins considérés comme « Blanc » ou « Nul » → pas de distinction.
  - Bulletins considérés comme « suspects/Contestés » →à délibérer en fin de processus.
     REM : ces bulletins seront délibérés soit en votes « valables », soit en votes « blancs/nuls ».
- Plus besoin de former des tas de 50 comme au comptage mais la double vérification du tas des votes
   « blancs/nuls » est requise par précaution.
- ✓ Organiser des tas « gérables » au niveau des manipulations. SVP ne pas faire une tour de pise avec un tas (étaler les tas de manière pratique, identifiable et sécuritaire).

Il s'agit d'une activité en continue, en parallèle de l'encodage des bulletins valables.

Ceci implique que **dès qu'une 10ène de bulletins valables est confirmée**, les assesseurs du **PC1** peuvent prendre ce tas, retourner devant le **PC1** pour **commencer l'enregistrement** de ces bulletins valables.

#### <u>Qu'est-ce qu'un vote « nul » :</u>

Les bulletins de vote marqués en faveur de plus d'une liste sont nuls. Il peut s'agir d'un vote en tête de liste pour plusieurs listes, ou de votes en faveur de candidats de différents partis ou d'une combinaison de ceux-ci.

Les bulletins de vote dont l'auteur est rendu reconnaissable sont également nuls.

Les bulletins de vote suivants sont également nuls :

- tous les bulletins autres que ceux dont l'usage est permis par la loi ;
- les bulletins de vote qui contiennent un ou des votes sur différentes listes ;
- les bulletins de vote qui ne contiennent l'expression d'aucun suffrage ;
- les bulletins de vote dont la forme et les dimensions ont été altérées ;
- les bulletins de vote qui contiennent à l'intérieur un papier ou objet quelconque ;

- les bulletins de vote dont l'auteur peut être rendu reconnaissable par un signe, une rature ou une marque non autorisée par la loi.

Le vote blanc est quant à lui un bulletin de vote « vierge » → aucune annotation/marque.

⚠️ Pour un classement en « NUL » → L'intention de ne pas voter doit être évidente et marquée.

### <u>6</u> (C) - DIGITALISATION (ENCODAGE) DES BULLETINS DE VOTE

### 6.1 (7) - 1<sup>ER</sup> ENCODAGE DU CONTENU DES BULLETINS VALABLES (PC1)

- **QUAND** : Dès que quelques (une 10ène) bulletins de vote valables sont confirmés.
- **QUI**: Assesseurs du **PC1** (les assesseurs du PC2 sont en attente du 1<sup>er</sup> encodage par PC1)

![](_page_14_Picture_6.jpeg)

La digitalisation des bulletins de vote nécessite l'intervention de 2 assesseurs, par PC :

- Le Dicteur : Une personne qui dicte le contenu du bulletin de vote (je regarde le bulletin de vote que j'ai en main, face à moi).
- L'Encodeur : Une personne qui encode dans le logiciel ce qu'il entend (je regarde mon écran).

#### Règle de travail de l'équipe PC1:

ibz

- L'équipe PC1 ne concerte jamais l'équipe PC2 et inversement ;
- ✓ Le dicteur va se procurer un tas « raisonnable » de bulletins confirmés valables sur la table de triage;
- Le dicteur regarde le contenu de son bulletin et suit la règle de dictée pour la lecture;
- ✓ L'encodeur **regarde son écran** et encode ce qu'il entend (Fin = le dicteur peut dicter le prochain bulletin);
- ✓ L'avance du PC1 par rapport au PC2 est de maximum 30 bulletins encodés d'avance (par exemple);
- PC1 peut rectifier/supprimer un encodage (un par un) uniquement si PC2 ne l'a pas encore encodé (action uniquement sur le dernier vote enregistré)

![](_page_14_Figure_17.jpeg)

### Attention aux manipulations des bulletins

![](_page_14_Figure_19.jpeg)

- le contenu du bulletin.
- ✓ <u>Sur la table :</u> il s'agit de mon tas de bulletins à dicter

Sur la table : J'ai terminé de dicter le contenu du bulletin et PC1 l'a encodé.

### UNIQUEMENT 2 TAS sur la table du dicteur :

- Bulletins avec contenu visible (face vers le dicteur)
   = Les bulletins pas encore dictés/encodés.
- ✓ Bulletins retournés face vers le bureau (on ne voit pas le contenu) = Les bulletins ont déjà été dictés/encodés.
- + 1 seul bulletin de vote dans la main du dicteur

= le bulletin **en cours** d'encodage.

<u>Lieuons simulances caropeennes, reu</u>

#### **ASSESSEUR DICTEUR :**

La méthode de lecture du contenu des bulletins de vote valables doit être standardisée afin d'optimiser l'encodage de ceux-ci.

Valables

### Règle de dictée : lecture séquencée :

- 1. Dire « Liste » suivi du numéro et du nom de cette liste ;
- 2. Dire « Case de tête » uniquement si la case de tête de la liste est remplie en rouge ;
- 3. Dire « Effectifs » suivi du/des numéro du/des candidat(s) effectif(s) si la case est remplie en rouge ;
- 4. Dire « Suppléant » suivi du/des numéro du/des candidat(s) suppléant(s) si la case est remplie en rouge ;

Bien insister vocalement sur le fait que ce sont des candidats suppléants et non des candidats effectifs.
Dire « Fin » lorsque tout le contenu du bulletin a bien été dicté en l'état.

Retourner ensuite le bulletin face vers le sol, dans la pile des bulletins déjà encodés, en respectant bien la séquence de dictée afin de permettre aux assesseurs PC2 d'effectuer le second encodage de cette même séquence.

![](_page_15_Figure_13.jpeg)

Exemple fictif

**Exemple de dictée :** 

- Liste 6 MR
- Effectifs 2, 5
- Suppléant 4
- Fin

*i* Le dicteur ne doit jamais interpréter le contenu du bulletin.

Son objectif est de digitaliser le contenu du bulletin tel que présenté (en l'état). Par exemple, si la case de tête et 2 candidats sont cochés, le dicteur doit dicter tel quel ce qu'il voit. Bien que le système interprète ce contenu selon les règles en vigueur, le rôle du dicteur est bien de dicter en l'état.

### **ASSESSEUR ENCODEUR :**

ibz

#### Écran principal d'encodage des bulletins de vote : LISTES :

Nb votes enreg. Avance 0 0		Chambre des représentants					
02 ECOLO	05 CDH	06 MR	07 PARTI POPULAIRE	09 VLAAMS BELANG		11 DéFl	
12 PTB	13 LISTES DESTEXHE	17 PS	18 PSC-CVP	19 PSB-BSP		28 NATION	
30 LA DROITE	31 Collectif Citoyen	32 AGIR	35 Lutte Ouvrière	36 PCB	BL	BULLETINS ANCS ou NULS	
Menu							

Dans l'écran principal d'encodage, appuyer sur le bouton **reprenant la liste dictée** par le dicteur.

**D**Le compteur total d'enregistrement des bulletins de vote par PC1 est affiché en haut à gauche de l'écran. *REM : L'écran principal du PC1 ne reprend aucun détail du compteur par liste.* L'avance d'encodage du PC1 par rapport au PC2 est affichée à côté du compteur total d'enregistrements.

#### Écran de sélection des candidats de la liste sélectionnée :

Valider	Enregistrement n° 1	6 - MR Case de tête		Valider		
Effectif	5				Suppléants	
1 Seynaeve Yorik		11 van Gelderen Luka	<b>1</b> D	ekelver Gerda		
2 Rottiers Hedwig		12 Devos Renilde	<b>2</b> B	2 Bijnens Johan		
3 Béver Alain		<b>13</b> Drijkoningen Hubert	3 в	odeux Georgett	e	
4 Vervecken Elien		14 Ottoy Annie	4 s	4 Soussi Michel		
5 Singh Bhajan		15 Demonie Guido	<b>5</b> B	5 Bal Patricia		
6 Kovatcheva Polixenia		16 Jacquemin Viviane	<b>6</b> Lo	6 Lorrentop Frank		
7 Bollen Tim		<b>17</b> Dupont Durand Jean	<b>7</b> G	7 Grondelaers Nancy		
8 Swyngedouw Caroline			8 в	artholomaüs Hö	irst	
9 Everaerts Jeroen			9 Beaupain Micheline		ine	
10 Lauwers Greta			10 De Spiege		ascal	
Tous les Tous l effectifs supplés	es ants	Valider	Valider			

Le contenu de la liste s'affiche. Appuyer sur les **numéros dictés** par le dicteur pour les candidats **effectifs (en bleu)** et les candidats **suppléants (en vert)**.

Lorsque le dicteur dit « FIN », l'encodeur appuie sur un des 3 bouton de validation représentés par le bouton

Valider

mis à sa disposition pour une question d'ergonomie (**3 boutons valider = même fonction**).

### 6.2 (8) - 2<sup>ème</sup> ENCODAGE DU CONTENU DES BULLETINS VALABLES (PC2)

• QUAND : Dès que quelques (une 10ène) bulletins de vote valables sont encodés par PC1.

DLe PC1 ne peut pas encoder plus de 30 bulletins de vote d'avance sur le PC2

QUI : Assesseurs du PC2 (le PC1 continue son activité d'encodage en parallèle)

![](_page_17_Picture_6.jpeg)

Le second encodage des bulletins de vote nécessite également l'intervention de 2 assesseurs :

- Le Dicteur : Une personne qui dicte le contenu du bulletin de vote (je regarde le bulletin de vote que j'ai en main, face à moi).
- L'Encodeur : Une personne qui encode dans le logiciel ce qu'il entend (je regarde mon écran).

### Règle de travail de l'équipe PC2:

- L'équipe PC2 ne concerte jamais l'équipe PC1 et inversement ;
- Le dicteur PC2 va se procurer un tas de bulletins déjà encodé par PC1 sur la table de PC1 (il s'agit du tas disposé face vers le sol sur la table de PC1 toujours déplacer les bulletins par tas);
- ✓ Le dicteur regarde le contenu de son bulletin et suit la règle de dictée pour la lecture (idem PC1) ;
- ✓ L'encodeur **regarde son écran** et encode ce qu'il entend (Fin = le dicteur peut dicter le prochain bulletin);
- ✓ L'avance du PC1 par rapport au PC2 est de **maximum 30 bulletins encodés d'avance** (par exemple);
- ✓ PC2 peut supprimer tous ses encodages (un par un action uniquement sur le dernier vote

**enregistré**) et les recommencer sans impact sur les activités PC1,  $\triangle$  à l'exception des bulletins confirmés comme étant **mis au coffre-fort.** 

### Attention aux manipulations des bulletins

 $\checkmark$ 

![](_page_17_Picture_19.jpeg)

![](_page_17_Picture_20.jpeg)

- ✓ <u>En main :</u> Je dicte
   le contenu du
   bulletin.
- ✓ <u>Sur la table :</u> il s'agit de mon tas de bulletins à dicter
- Sur la table : J'ai terminé de dicter le contenu du bulletin et PC2 l'a encodé.

### UNIQUEMENT 2 TAS sur la table du dicteur :

- ✓ Bulletins avec contenu visible (face vers le dicteur)
   = Les bulletins pas encore dictés/encodés.
- ✓ Bulletins retournés face vers le bureau (on ne voit pas le contenu) = Les bulletins ont déjà été dictés/encodés.
- + 1 seul bulletin de vote dans la main du dicteur
- = le bulletin **en cours** d'encodage.

#### **ASSESSEUR DICTEUR :**

La méthode de lecture du contenu des bulletins de vote valables doit être standardisée afin d'optimiser l'encodage de ceux-ci.

Valables

### Règle de dictée : lecture séquencée :

- 6. Dire « Liste » suivi du numéro et du nom de cette liste ;
- 7. Dire « Case de tête » uniquement si la case de tête de la liste est remplie en rouge ;
- 8. Dire « Effectifs » suivi du/des numéro du/des candidat(s) effectif(s) si la case est remplie en rouge ;
- 9. Dire « Suppléant » suivi du/des numéro du/des candidat(s) suppléant(s) si la case est remplie en rouge ;

Bien insister vocalement sur le fait que ce sont des candidats suppléants et non des candidats effectifs. 10. Dire « Fin » lorsque tout le contenu du bulletin a bien été dicté en l'état.

Retourner ensuite le bulletin face vers le sol, dans la pile des bulletins déjà encodés, en attente d'une mise au coffrefort qui sera annoncé par le système.

![](_page_18_Figure_13.jpeg)

Exemple fictif

Exemple de dictée :

- Liste 6 MR
- Effectifs 2, 5
- Suppléant 4
- Fin

Le dicteur ne doit jamais interpréter le contenu du bulletin. Son objectif est de digitaliser le contenu du bulletin tel que présenté (en l'état).

Par exemple, si la case de tête et 2 candidats sont cochés, le dicteur doit dicter tel quel ce qu'il voit. Bien que le système interprète ce contenu selon les règles en vigueur, le rôle du dicteur est bien de dicter en l'état.

#### **ASSESSEUR ENCODEUR :**

#### Écran principal d'encodage des bulletins de vote : LISTES

![](_page_19_Figure_5.jpeg)

Dans l'écran principal d'encodage, appuyer sur le bouton reprenant la liste dictée par le dicteur.

Le **compteur total** d'enregistrement des bulletins de vote par PC1 est affiché en haut à gauche de l'écran. REM : il est possible d'afficher le **sous-total** détaillé par case de tête/candidats effectifs/suppléants encodés pour toutes les listes **via le MENU principal**  $\Rightarrow \blacksquare$  Menu  $\Rightarrow$  Affichage des compteurs.

#### Écran de sélection des candidats de la liste sélectionnée :

Valider	Enregistrement n° 1	6 - MR Case de tête						Valider
Effectif							Supplé	ants
1 Seynaeve Yorik			<b>11</b> van Gelderen Luka	1	Dekely	ver Gerda		
2 Rottiers Hedwig			12 Devos Renilde	1	2 Bijnens Johan			
3 Béver Alain			<b>13</b> Drijkoningen Hubert		3 Bodeu	x Georgett	te	
4 Vervecken Elien			14 Ottoy Annie		4 Soussi Michel			
5 Singh Bhajan		<b>15</b> Demonie Guido		5 Bal Patricia				
6 Kovatcheva Polixenia		<b>16</b> Jacquemin Viviane		6 Lorrentop Frank				
7 Bollen Tim		17 Dupont Durand Jean		7 Grondelaers Nancy				
8 Swyngedouw Caroline				B Bartho	olomaüs Ho	örst		
9 Everaerts Jeroen		9 Beaupain Micheline						
10 Lauwers Greta		10 De Spiegelaere Pascal		ıl				
Tous les Tous les effectifs suppléants			Valider 5 Ré			<b>R</b> éinitialiser		

Le contenu de la liste s'affiche. Appuyer sur les **numéros dictés** par le dicteur pour les candidats **effectifs (en bleu)** et les candidats **suppléants (en vert)**.

Lorsque le dicteur dit « FIN », l'encodeur appuie sur un des 3 bouton de validation représentés par le bouton

Valider

mis à sa disposition pour une question d'ergonomie (**3 boutons valider = même fonction**).

### 6.3 (8) - MISE AU COFFRE-FORT DES BULLETINS CONSOLIDÉS (PC2)

- **QUAND** : Dès que l'enregistrement du **50**<sup>ème</sup> bulletin de vote par **PC2**.
- QUI : Assesseurs du PC2 (ou un autre membre mandaté du bureau par exemple le Secrétaire)

![](_page_20_Picture_5.jpeg)

Afin de **sécuriser** les bulletins de vote encodés par les 2 équipes, une mise au coffre-fort « **physique** » est **recommandée par le système**. La mise au coffre-fort permet d'isoler physiquement un ensemble de bulletins qui ont déjà été traités par les 2 équipes afin **d'éviter de les mélanger avec les autres bulletins devant encore être traités.** 

### Écran de recommandation de mise au coffre-fort :

Les bulletins confirmés par le PC2 doivent être p avec une bandelette portant la mention ci-desso "1 à 50"	olacés au "Coffre fort" us.	
ок		

Dès l'encodage du 50<sup>ème</sup> vote par PC2, le système affiche automatiquement un message pour inviter l'assesseur du PC2 à déplacer les bulletins traités dans le coffre-fort.

Des languettes de papier indiquant le nombre de bulletins mis au coffre seront à disposition des bureaux de dépouillement.

### Règles système en place :

- Le système affiche un écran de recommandation de mise au **coffre tous les 50ème votes**, si le multiple de 50 est bien un **vote valable ou un vote blanc/nul unique**.
- Le système n'affichera pas d'écran de recommandation de mise au coffre tous les 50 votes, si ce multiple est atteint ou dépassé grâce à l'encodage de plus de 1 vote blanc/nul. Dans ce cas, le système attendra le prochain multiple de 50 pour afficher l'écran de recommandation.
- Un bouton permettant d'effectuer la mise au coffre des derniers enregistrements (sans tenir compte de la règle du multiple de 50) est disponible via l'écran de clôture du bureau de dépouillement → Il

s'agit du bouton

• La consultation du total de votes qui ont été recommandés à mettre au coffre-fort est disponible via le MENU

principal 🗲 🗏 Menu

Informations système

- L'écran de recommandation de mise au coffre-fort ne permet aucune action système, il s'agit uniquement d'un écran d'information.
- Si le dernier vote enregistré est un vote qui a été enregistré par le système comme étant mis au coffre-fort, la suppression du dernier vote est interdite par le système.

L'action de mise au coffre est une action hors système.

Les bulletins doivent être **physiquement déplacés** pour mise en sécurité au coffre-fort.

Le système ne tient pas compte d'éventuels manquements à la procédure métier.

### 6.4 (8) - GESTION DES DIFFÉRENCES D'ENCODAGE (PC2)

- QUAND : Dès qu'une différence d'encodage entre PC1 et PC2, pour un même numéro d'enregistrement, est détectée par le système. La détection est immédiate.
- QUI : Assesseurs du PC2 (Ne pas consulter le PC1 Interpeller le Président pour confirmation)

![](_page_21_Picture_5.jpeg)

- Lorsque le système détecte une différence d'encodage entre PC1 et PC2, **l'écran** de gestion **des différences** s'affiche **immédiatement** sur PC2.
- Le dicteur a encore le bulletin en question **en main** (**ne pas le déposer sur la** table tant que la consolidation n'a pas été validée).
- PC1 continue son encodage de votes valables et n'est pas concerté par PC2. Le Président est interpellé pour confirmer la consolidation du vote en question.
- PC2 valide l'enregistrement qui correspond au contenu effectif du bulletin. cette validation s'appelle → le vote consolidé.

### Écran de gestion des différences entre PC1 et PC2 :

Valeurs encodées différentes Enregistrement n° 2		Bureau 25 PC 2	20/03/2024 21:33	A
Encodage PC1 05 - CDH Case de tête Etfectifs Evrard Annick - 2	Encodage PC2 05 - CDH Case de tête Effectifs 2 - Evrard Annick			Toujours interpeler le Président en cas de différence afin de valider le vote consolidé. L'assesseur PC2 ne peut en aucun cas décider seul du vote à consolider.
Choisir encodage PC1 Repartir du 1er encodage	Repartir du 2e encodage C	hoisir encodage	PC2	

La **partie gauche** de l'écran reprend l'encodage enregistré par le **PC1. <u>Exemple :</u>** vote pour un candidat effectif (2) mais sans cocher la case de tête. La **partie droite** de l'écran reprend l'encodage enregistré par le **PC2. <u>Exemple</u> :** vote pour un candidat effective (2), avec la case de tête cochée.

#### Le dicteur du PC2 a le bulletin concerné en main, il y a 4 choix permettant de statuer sur ce vote :

Bouton	Description de la fonctionnalité (PC2)
Choisir encodage PC1	Si le contenu du bulletin en main correspond à l'encodage du PC1, appuyer sur ce bouton.
	Si le contenu du bulletin en main ne correspond ni à l'encodage du PC1, ni à l'encodage du PC2,
Repartir du 1er encodage	dans ce cas, il faut repartir de l'encodage du résultat le plus proche de la réalité (PC1/PC2) et
Repartir du 2e encodage	l'adapter pour valider le vote consolidé. La suppression de l'encodage est également possible et
	s'effectue via une de ces 2 options.
Choisir encodage PC2	Si le contenu du bulletin en main correspond à l'encodage du PC2, appuyer sur ce bouton.

D L'historique d'encodages PC1 et PC2 + les votes consolidés sont consultables via l'historique comparatif.

### 6.5 (7/8) - ENCODAGE D'UN VOTE BLANC/NUL QUI A ÉCHAPPÉ AU TRIAGE (PC1/PC2)

QUAND : Cas particulier où un vote « blanc/nul » a échappé à la vigilance lors de l'activité de triage.

### D Activité de triage expliquée au chapitre (6) Dépliage et triage.

QUI : Assesseurs du PC1 et ensuite du PC2 (séquence d'encodage à respecter).

![](_page_22_Picture_7.jpeg)

**Laisser** ce bulletin « **blanc/nul** » dans **le même tas de votes** « **valables** » qui sera mis au coffre-fort par PC2. Surtout **NE PAS RETIRER CE VOTE** « **blanc/ nul** » pour le remettre avec les blancs/nuls de fin d'encodage.

### 2 SITUATIONS :

Blancs /Nuls

Si PC1 a détecté en 1<sup>er</sup> le vote « blanc/nul » - Non détecté par PC2 :

→ Encodage de ce « blanc/nul » par PC1 et remise de ce bulletin avec les autres bulletins à transférer à PC2 pour le second encodage. Si le PC2 n'a pas détecté ce vote « blanc/nul », l'écran de gestion des différences s'affichera lors de l'encodage différent par PC2 et le choix du consolidé (PC1) en vote « blanc/nul » sera sélectionné par le PC2 (si confirmé par le Président).

### Si le PC1 n'a pas détecté en 1<sup>er</sup> le vote « blanc/nul » - Détecté par PC2 :

→ Encodage de ce « blanc/nul » par PC2 et remise de ce bulletin avec les autres bulletins à transférer au coffre-fort. Si le PC1 n'a pas détecté ce vote « blanc/nul », l'écran de gestion des différences s'affichera lors de l'encodage différent par PC2 et le choix du consolidé (PC2) en vote « blanc/nul » sera sélectionné par le PC2 (si confirmé par le Président).

Ajout de bulletins blancs ou nuis Enregistrement n° 3		Bureau 25 PC 1	20/03/2024 21:43	BULLETINS BLANCS OU NULS
				Appuyer sur la case
	7 8	9		L'écran d'ajout des votes
	4 5	6		« blancs/nuls » s'affiche.
Nombre de bulletins blancs ou nuls à ajouter 1	1 2	3		La valeur « <b>1</b> » est affiché <b>par</b>
		2		défaut.
	× U	U		Il suffit de <b>valider</b> cet
				enregistrement en appuyant
Valider	K Reto	our		directement sur

### Écran principal **>** Écran ajout de bulletins blancs/nuls :

### 6.6 (7/8) - ENCODAGE DU TOTAL DES BULLETINS BLANCS/NULS TRIÉS (PC1/PC2)

- QUAND : Lorsque tous les bulletins de vote « valables » ont bien été respectivement encodés par PC1 et ensuite par PC2.
- QUI : Assesseurs du PC1 et ensuite du PC2 (séquence d'encodage à respecter).

### **Règles à appliquer :**

- Une fois tous les votes valables encodés par PC1 → Les assesseurs PC1 recomptent et revérifient le tas de bulletins de votes blancs/nuls
- Une fois tous les votes valables encodés par PC2 → Les assesseurs PC2 recomptent et revérifient les tas de bulletins de votes blancs et nuls (tas cumulés)
- 3. Une fois que les assesseurs duPC1 et du PC2 sont d'accord sur le total de votes blancs/nuls:
  - L'assesseur PC1 encode le nombre total de votes blancs/nuls
  - L'assesseur PC2 encode à son tour le même nombre total de votes blancs/nuls.

Si après vérification du tas des « **blancs/nuls** », il s'avère que **certains bulletins sont des « valables »** (**confirmés par le Président**), il est encore **possible de les enregistrer** par **PC1** et ensuite par **PC2**, avant de comptabiliser le total des **« blancs/nuls** » de fin d'activité.

### Écran principal 🗲 Écran ajout de bulletins blancs/nuls :

Apotte bulletins blancs ou nuls Employment de de	Voulez-vous ajouter 96 votes blancs ou nuls? Vérifiez le nombre avant de confirmer l'ajout car les votes ne se suppriment que un par un. Confirmer Annuler	Bureau 25 PC 1 8 9 5 6 2 3 0 5	21:47	Appuyer sur la case L'écran d'ajout des votes « <b>blancs/nuls</b> » s'affiche. La valeur « <b>1</b> » est affiché <b>par défaut.</b> Cette valeur <b>s'écrase</b> dès l'encodage d'une autre <b>valeur supérieur à 1.</b>
Valider	<	Retour		

Pour valider le total de « blanc/nuls » renseignés dans cet écran, appuyer sur

Un écran de confirmation s'affiche afin de vous permettre de vérifier le total encodé. Si ce total est bien la valeur à

Valider

enregistrer pour les votes « blancs/nuls », appuyer sur

### CUMUL DES VALEURS encodées pour les votes « Blancs/Nuls » :

Si un ou plusieurs autres votes « blancs/nuls », qui avaient échappé à la vigilance du tri ont été encodés en cours de processus, le système **« ajoute »** le nombre de votes « blancs/nuls » que PC1/PC2 vont encoder à la fin du processus

→ le Compteur se met à jour automatiquement (vous ne devez effectuer aucun calcul par vous-même).

### 6.7 (7/8) - DÉLIBÉRATION ET ENCODAGE DES VOTES SUSPECTS/CONTESTÉS (PC1/PC2)

 QUAND : Lorsque tous les bulletins « valables » et les « Blancs/Nuls » ont bien été respectivement encodés par PC1 et ensuite par PC2 et qu'il ne reste plus que le tas de votes « suspects/contestés ».
 QUI : Assesseurs du PC1 et ensuite du PC2 (séquence d'encodages à respecter) – après délibération sur la finalité d'encodage des votes « suspects/contestés ».

![](_page_24_Figure_5.jpeg)

Il est impératif que ce tas de votes « suspects/Contestés » soit bien un tas distinct dès le triage.

La délibération de la finalité de ces bulletins est effectuée par l'ensemble du bureau de dépouillement,

Sur ces bulletins de vote est apposée la mention « **valable** » ou « **nul** » et il y a un renvoi vers l'observation au procès-verbal. Les bulletins de vote sont paraphés par deux membres du bureau et un témoin.

Le tas de bulletins contestés qui a été délibéré est scindé en 2 sous-tas distincts (ne pas les mélanger) :

Soit → Encodage (PC1/PC2) en votes « Valables »

Bien garder ce tas séparé car il devra être mis sous une enveloppe spécifique (donc non cumulés

« physiquement » avec les autres votes « valables »)

Soit → Encodage (PC1/PC2) en votes « Blancs/Nuls ».

Bien garder ce tas séparé car il devra être mis sous une enveloppe spécifique (donc non cumulés « physiquement » avec les autres votes « blancs/nuls »)

Les instructions d'encodage des votes « valables » restent d'application : se référer au chapitre concerné.

Les instructions d'encodage des votes « **blancs/nuls** » restent d'application : se référer au chapitre concerné.

### 7 (D) - FERMETURE (clôture) DU BUREAU DE DÉPOUILLEMENT

### 7.1 (9) - FERMETURE ET DERNIÈRES VÉRIFICATIONS (PC2)

- QUAND : Lorsque la totalité des bulletins de vote (valables/blancs/nuls/suspects) ont bien été enregistrées (consolidés par PC2).
- QUI : Assesseurs du PC2 + Président/Secrétaire (les assesseurs du PC1 ont terminé leur activité informatique)

![](_page_25_Picture_6.jpeg)

Il s'éteindra automatiquement à la clôture définitive actée par le PC2.

Toujours attendre que la machine soit complètement éteinte AVANT de retirer la clé USB (Machine éteinte = attendre que la lumière de démarrage ne soit plus bleue + quelques secondes d'attente)

#### Écran principal 🗲 Fermeture du bureau de dépouillement :

![](_page_25_Figure_10.jpeg)

Sous la responsabilité du Président et du secrétaire, les assesseurs PC2 actent la clôture du bureau de

dépouillement en appuyant sur le bouton	FERMETURE . Confirmer la fermeture en appuyant s	Confirmer
dépouillement en appuyant sur le bouton	. Confirmer la fermeture en appuyant s	ır I

Ia fermeture du bureau de dépouillement n'est autorisée qu'aux conditions suivantes :

- ✓ le total de bulletins de vote enregistrés par le PC1 égale le total de bulletins de vote enregistrés par le PC2.
- ✓ Le compteur total de bulletins « **valables** » enregistré a été annoté manuellement sur le PV papier officiel
- ✓ Le compteur total de bulletins « Blancs/Nuls » enregistré a été annoté manuellement sur le PV papier officiel.

### Ecran De Clôture Du Bureau De Dépouillement :

ibz

Clôture du Nb votes enreg. 1593	bureau				Bureau 25 PC 2	20/03/2024 21:56	
					1		
			Dernièr	e mise au coffre			
			Vérifier	a date et l'heure			
		$\bigcirc$	Bur	eaux de vote			
		$\bigcirc$	Gestion	admin. du bureau			
			Aperçu des di	fférences d'encodage.			
			E	liter le PV			
			Vis	Jaliser le PV			
		Cloture definiti	ive du bureau		<b>K</b> R	etour	
<b>f</b>	: I				1	-/	
	i le systeme affiche	par defaut le s	symbole d'ave	ertissement	, II ne	s'agit <b>pa</b>	s d'une erreur, ni d'un
Dioqua	Int. Ce symbole inc	lique uniqueme	nt que le bol	Iton concerne n	i a pas ete «	« consult	e » et qu'il devrait i etre
avant d	l'acter la clôture dé	finitive. Une foi	is consulté, le	e symbole 💟	s'affiche e	et confirn	ne la vérification des
informa	itions contenues so	us ce bouton.					
Le <b>seu</b> l	l message bloqua	nt qui empêche	e la clôture d	éfinitive du bur	eau de dép	ouillemer	nt est la vérification de la
			Au mo	oins un président, ι	un secrétaire e	et un	
compo	sition du bureau	de dépouillen	nent : asses	seur doivent être d	léclarés		
<u>Vérific</u>	ations avant clôt	ure définitive	du bureau	<u>de dépouillen</u>	<u>nent :</u>		
,		Dernière n	nise au coffre				
✓	Appuyer sur le boi	Jton		pour enregistre	er manuelle	ment la	derniere mise au
	coffre-fort des b	lietins de vote	consolides (	le solde des v	otes « val	ables »	apres les mises au
	corre par tranci	ies de 50 + ie	s votes « D	iancs/ nuis » (	de fin + le	s votes	« suspects » deliberes
	et enregistres);						
$\checkmark$	Vérifier la <b>date et</b>	l'heure (la dat	te et l'heure	sont modifiable	S): Vérifier I	a date et l'he	eure
$\checkmark$	Vérifier si le nomb	re cumulé de bi	ulletins récep	tionnés par bur	reau de vote	e <b>corres</b>	<b>pond</b> au total
	d'enregistrements	effectués par P	C1 et PC2 :	Bureaux de vote			
✓	Vérifier/compléter	la <b>compositio</b>	<b>n</b> du bureau	de dépouilleme	Gestion	admin. du bur	eau
	, F	• · · · · · · · ·					
$\checkmark$	Vérifier la <b>consoli</b>	dation des dif	<b>férences</b> ef	fectuées par le	PC2 :	I des incohére	nces corrigées
$\checkmark$	Editer <b>l'annexe d</b>	<b>u PV digital</b> po	our le comple	éter si besoin ( <b>r</b>	éférence o	optionne	elle des témoins et des
	_	_	_				Editer le PV
	intervenants int	ernationaux d	lans le PV d	igital – obliga	atoire sur	le PV pa	pier):
$\checkmark$	Visualiser le conte	nu du <b>PV digit</b> a	al en forma	t PDF : Visualise	r le PV		

Avant de clôturer définitivement le bureau de dépouillement en générant les codes de validation du PV digital, il est impératif d'annoter manuellement les compteurs du total de bulletins « Valables » et du total des bulletins « Blancs/Nuls » sur le PV papier officiel.

#### Ecran De Clôture Du Bureau De Dépouillement :

Clôture du bureau Nb votes enreg. 1593			Bureau 25 PC 2	20/03/2024 21:56
	•			
		Dernière mise au coffre		
	$\wedge$	Vérifier la date et l'heure		
	<b>S</b>	Bureaux de vote		
	<b>S</b>	Gestion admin. du bureau		
		Aperçu des différences d'encodage.		
		Editer le PV		
		Visualiser le PV		
	Clôture défini	tive du bureau	<	Retour

Les compteurs des bulletins enregistrés sont repris sur le PV digital.

Pour visualiser le PV digital, il suffit d'appuyer sur le bouton

#### Visualisation du PV digital :

I. <u>Bulletins de vote reçus par bureau</u>			
Bulletins trouvés dans les urnes		Bureau n° 1 2	Bulletins de vote 1.100 1.380
Total de bulletins comptés			2.480
Bulletins blancs et nuls	2.342		
	138		
l otal de bulletins encodés	2.480		

Les compteurs enregistrés par le logiciel s'affichent dans la partie « Bulletins de vote reçus par bureau ».

Ces compteurs du total des bulletins « Valables » et du total des bulletins « Blancs/Nuls ») doivent impérativement être manuellement <u>repris sur le PV papier officiel.</u>

Visualiser le PV

### 7.2 (10) - GÉNÉRATION DES CODES DE VALIDATION DU PV DIGITAL (PC2)

![](_page_28_Picture_3.jpeg)

### Clôture du bureau Bureau 25 20/03/2024 Nb votes enr 1593 PC 2 22:03 Dernière mise au coffre Vérifier la date et l'heure Bureaux de vote Gestion admin. du bureau Aperçu des différences d'encodage Editer le PV Visualiser le PV Clôture définitive du bureau Retour Clôture définitive du bureau Pour clôturer le bureau de dépouillement et générer la signature du PV digital, appuyer sur

Ecran De Clôture Du Bureau De Dépouillement :

Ecran de génération des codes de validations du PV digital :

![](_page_28_Picture_7.jpeg)

Attendre que la <u>lumière bleue</u> du bouton de démarrage des machines soit complètement éteinte +10 secondes d'attente <u>AVANT de retirer les clés USB</u> des machines PC1 et PC2.

![](_page_28_Picture_9.jpeg)

### 7.3 (FINALITÉ) - TRANSFERT DES RÉSULTATS AU BUREAU PRINCIPAL (PC2)

- QUAND : Lorsque les codes de validation ont été retranscrits sur le PV papier et que celui-ci est signé par le Président.
- QUI : Le Président du bureau de dépouillement.

À la clôture « logicielle » du bureau de dépouillement, le président se rend au bureau principal de canton avec les clés USB clôturées et les codes de validation retranscrits sur le PV papier mis à disposition.

Au bureau principal, si le président du canton confirme que la lecture des données transférées au logiciel Martine est concluante, le président du bureau de dépouillement retourne au bureau de dépouillement afin de finaliser les signatures sur le PV papier et rassembler tous les bulletins de vote (le coffre-fort) en collaboration avec les membres du bureau de dépouillement.

#### Coffre-fort : 4 enveloppes bien distinctes sont à préparer :

![](_page_29_Figure_9.jpeg)

T1-V : une enveloppe reprenant les votes « valables ».
T2-B/N : une enveloppe reprenant les votes « Blancs/Nuls ».
T3-V : une enveloppe reprenant les votes « suspects/contestés » qui ont été délibérés comme à encoder en votes « valables ».
T3-N/N : une enveloppe reprenant les votes « suspects/contestés » qui ont été délibérés comme à encoder en votes « Blancs/Nuls ».

Une fois toutes ces activités terminées, la fermeture du bureau de dépouillement est annoncé par le Président du bureau, qui libère les membres.

🗊 le matériel informatique sera remballé par les équipes en charge après la fermeture du bureau de dépouillement.

### 8 AUTRES OPTIONS

### 8.1 MENU PRINCIPAL ET INFORMATIONS DU SYSTÈME (PC1/PC2)

### MENU principal du PC1 : plus limité que le PC2 :

Guide d'utilisation
Informations système
Quitter

MENU principal du PC2
Guide d'utilisation
Gestion admin. du bureau
Bureaux de vote
Historique comparatif
Admin/Configuration
Informations système
Gestion du PV
Quitter

### Informations système (PC1/PC2) : exemple fictif :

Chambre des représentants	Bureau 25 PC 2	20/03/2024 22:04
Elections Fédérales du 9 juin 2024 Pouvoir organisateur: Service Public Fédéral Intérieur Canton: Canton de Mons Commune: Mons Bureau de Dépouillement N° 25 Gestion des bureaux de vote 1 à 91 Avance max PC1: 30 Mise au coffre tous les: 50 Dernier bulletin dans le coffre-fort: 1593 Nombre de machines connectées: 1 Version du logiciel: 1.5.0-SNAPSHOT Date du logiciel: 1.5.0-SNAPSHOT Date du logiciel: 14/03/2024 08:51:33 Build du logiciel: Adresse IP: 192.168.56.1, 192.168.220.47, 10.0.0.37 SHA du jar:		
		K Retour

D Le nombre de bulletins confirmés comme étant **mis au coffre-fort** est affiché dans les informations système.

### 8.2 PARAMÉTRAGE DE L'AFFICHAGE DES COMPTEURS D'ENREGISTREMENTS (PC2)

Accéder aux paramètres d'affichage via	Imin/Configuration
Administration et configuration de PATSY :	
Administration et configuration de PATSY B P	iureau 1 05/02/2024 C 2 11:32
Choisissez une option ci-dessous.	Appuyer sur le bouton Paramètres d'affichage
Paramètres d'affichage Changer le no du bureau de dépouillement Supprimer tous les votes	K Retour
Administration et configuration de PATSY :	Bureau 1 05/02/2024
Afficher le compteur du nombre de votes par liste dans la vue des listes électorales ④ oul O Afficher les sous-categories dans les compteurs de nombre de votes par liste O oul ④ Valider Annuler	Non Valeur par défaut : Ou Non Valeur par défaut : Non
Afficher le compteur du nombre de votes par liste <b>= OUI</b>	05 06 CDH MR 5 8
Afficher les sous-catégories dans les compteurs de nombre de votes par liste =OUI CdT = Case de tête / E = que Candidats Effectifs / S = que candidats Suppléants / E+S = mixte Effectifs et Suppléants	05 CDH 5 CdT:1 E:1 S:2 E+S:1 8 CdT:2 E:6 S:0 E+S:0

### 8.3 HISTORIQUE DES ENREGISTREMENTS

#### L'historique du PC1 ne reprend que les enregistrements du PC1 (pas forcément le vote consolidé) :

Histor	ique							Bureau 1	29/01/2024
Nb votes e 508	nreg.							PC 1	22:48
Bulletin 501	Vote Liste 02	<b>E</b> : 06			Heure 22:47:32	-	Bulletin 508 Date 2024-I	01-29 22:48:39	
502	Liste 06	E: 16			22:47:35		Liste 17 - P	S	
503	Liste 06	E: 16			22:47:36		Effectifs 17 Willekens	Jozef	
504	06	E: 15			22:47:38				
505	06	E: 16			22:47:40				
506	06	E: 15			22:47:42				
507	06	E: 16			22:47:44				
508	17	E: 17			22:48:39	F			
					🗍 Sup	prii	mer	<	Retour

### L'historique du PC2 ne reprend que les enregistrements du PC2 (pas forcément le vote consolidé) :

Histori Nb votes er 507	que rreg.	Bureau 1 29/01/2024 PC 2 22:49
Bulletin 500	Vote Vote blanc ou nul	Heure Bulletin 507 21:49:23 Date 2024-01-29 22:48:09 Liste 05 - CDH
501 502	E: 15 06 E: 17 06	22:47:47 Effectifs 16 Delbroeck Marie-claire
503	Liste E: 16 06 Liste S: 06	22:47:53
505	19 Liste E: 17 O6	22:48:02
506 507	09 14# E: 16 05	22:48:05
		Supprimer Ketour

# L'historique comparatif

, via le MENU principal du PC2, quant à lui, reprend les 3

historiques : l'historique respectif du PC1, l'historique respectif du PC2, ainsi que l'historique des votes consolidés → sans différence (PC1 = PC2) ou après une différence d'encodage entre PC1 et PC2 :

Historio	que c	omparatif						Bureau 19 PC 2	26/01/2024 12:36
Bulletin	Enregist	rements PC1 (9 votes)		Enregist	rements PC2 (6 votes)	Consoli	dé (6 votes)		
1	06	E: 02 05 S: 04		06	E: 02 05 S: 04	06	E: 02 05 S: 04		
2	Liste	E: 02		Liste 05	Case de tête E: 02	Liste	Case de tête E: 02		
3	Liste 02	E: 11		Liste 02	E: 03	Liste 02	E: 10 11		
4	Liste	S: 03		Liste	<b>S:</b> 03	Liste	<b>S</b> : 03		
5	Liste 12	E: 07		Liste 17	<b>S</b> : 07	Liste 17	E: 07 S: 07		
6	Liste 12	E: 01 S: 07		Liste 12	E: 01 07	Liste 12	E: 01 S: 07		
7	Liste 19	S: 06							
8	Liste 19	S: 05							
9	Liste 13	E: 17							
			Voir seulement les différences		Supprimer l'avance du PC1	Retour a offre fo	au ort	<	Retour

### Une barre rouge = vote différent du vote consolidé par PC2 (PC1 ou PC2 était en anomalie).

Une barre verte = vote enregistré = vote consolidé par PC2 (la vérité du contenu du bulletin).

Le résultat confirmé est donc repris uniquement dans la 3<sup>ème</sup> colonne = la situation réelle.

### 8.4 SUPPRESSION DU DERNIER VOTE ENREGISTRÉ (PC1/PC2)

#### Bureau 1 29/01/2024 Nb votes enreg. 508 Avance Chambre des représentants PC 1 22:50 02 05 06 07 11 09 **ECOLO** CDH MR PARTI POPULAIRE **VLAAMS BELANG** DéFI 12 13 17 18 19 28 PTB LISTES DESTEXHE PS **PSC-CVP PSB-BSP** NATION 30 31 32 35 36 BULLETINS LA DROITE AGIR PCB **Collectif Citoyen** Lutte Ouvrière **BLANCS** ou NULS = Supprimer le dernier vote B Modifier le dernier vote HISTORIQUE Menu Supprimer le dernier vote Appuyer sur le bouton pour afficher l'historique du PC.

#### Écran principal d'encodage (mêmes manipulations pour PC1/PC2) :

### Écran historique du PC :

Histor Nb votes en 508	que rec.	Bureau 1         29/01/2024           PC 1         22:48
Bulletin 501	Vote Heare Heare	Bulletin 508 Date 2024-01-29 22:48:39
502	Liste E: 16 22:47:35	Liste 17 - PS
503	Liste E: 16 22:47:36	Effectifs 17 Willekens Jozef
504	Liste E: 15 22:47:38	
505	Liste E: 16 22:47:40	
506	Litte E: 15 22:47:42	
507	Line E: 16 22:47:44	
508	Litte E: 17 17	
	🗎 Supprim	ner 🖌 Retour
		Supprimer

Sélectionner le dernier vote enregistré et appuyer sur le bouton Confirmer ensuite la suppression.

### Règles en place :

- La suppression du dernier vote est autorisée pour PC1 → uniquement si ce vote n'a pas encore été consolidé par le PC2.
- La suppression du dernier vote est autorisée pour PC2 → uniquement si ce vote n'a pas été confirmé comme mis au coffre-fort par le système.

La suppression n'est possible qu'au dernier vote en registré (un par un).

#### 8.5 SUPPRESSION DE L'AVANCE DU PC1 (PC2)

- **QUAND** : Lorsqu'une **anomalie dans la séquence** d'enregistrement a été constatée entre **PC1 et PC2**.
- QUI : Assesseur du PC2 (PC1 se retrouve en attente) •

La suppression d'avance permet de supprimer les enregistrements effectués par le PC1 et non encore effectués par le PC2. Cette suppression ne dépassera pas 30 enregistrements d'avance entre le PC1 et le PC2.

#### Via le MENU $\rightarrow$ Écran historique comparatif $\rightarrow$ Supprimer l'avance du PC1 :

Histor	ique comparatif		Bureau 1	29/01/2024	
			PC 2	23:01	
Bulletin 514	Enregistrements PC1 (522 votes) Vote blanc ou nui	Supprimer l'avance du PC1		*	
515	Vote blanc ou nul	Supprimer ravance du POT			🔒 Supprimer l'avance
516	Vote blanc ou nul	Etes-vous sûr de vouloir supprimer tous les			Appuyer sur le bouton du PC1 puis
517	Vote blanc ou nul	enregistrements réalisés sur le PC1 et pas encore sur le PC2 2			
518	Vote blanc ou nul	(PC1 devra recommencer l'encodage des 15 votes supprimés)			confirmer la suppression en appuyant sur le
519	Vote blanc ou nul	(opprince)			
520	Vote blanc ou nul				Supprimer
521	Vote blanc ou nul	Supprimer Annuler			bouton
522	Vote blanc ou nul				
	Voir s les di	eulement 🗑 Supprimer l'avance 🗑 Retour au férences du PC1	۲ ا	Retour	

- ✓ Le compteur d'enregistrements PC1 et PC2 devient identique (le compteur de l'avance PC1 = 0)
- PC1 doit recommencer l'encodage des enregistrements qui ont été supprimés : PC1 se retrouve donc avec un seul tas sur son bureau = un tas de bulletins à encoder (bulletins non dictés) Aucun bulletin dicté/encodé n'est disponible sur le bureau de **PC1**.
- PC2 redonne le tas qu'il n'a pas encore dicté/encodé à PC1 pour que PC1 recommence l'encodage en faisant attention à la séquence d'enregistrement. PC2 se retrouve avec un seul tas sur son bureau = un tas de bulletins déjà dictés/encodés. Aucun bulletin non dicté/à encoder n'est disponible sur le bureau PC2.

![](_page_34_Picture_11.jpeg)

### = 2 Mouvements après une suppression d'avance

### 8.6 RETOUR AU COFFRE-FORT (PC2)

- **QUAND** : Lorsqu'une anomalie dans la séquence d'enregistrement a été constatée entre PC1 et PC2.
- QUI : Assesseur du PC2 (PC1 se retrouve en attente)

Le retour au coffre-fort permet de **supprimer l'enregistrement de tous les bulletins qui n'ont pas encore été placés en sécurité au coffre-fort par le système**. Il ne s'agit plus de la limite des 30 votes d'avance – la recommandation étant de mettre au coffre-fort tous les **50** votes, le retour au coffre ne dépassera pas **49** enregistrements à recommencer par le **PC1** et le **PC2**.

#### Via le MENU → Écran historique comparatif → Retour au coffre :

![](_page_35_Figure_7.jpeg)

- ✓ Le compteur d'enregistrements PC1 et PC2 devient identique (le compteur de l'avance PC1 = 0)
- PC1 doit recommencer l'encodage des enregistrements qui ont été supprimés : PC1 se retrouve donc avec un seul tas sur son bureau = un tas de bulletins à encoder/non dictés. Aucun bulletin dicté/encodé n'est disponible sur le bureau PC1.
- PC2 redonne le tas qu'il n'a pas encore encodé + ce qu'il a déjà encodé mais non encore mis au coffrefort à PC1 pour que PC1 recommence l'encodage en faisant attention à la séquence d'enregistrement.
   PC2 se retrouve donc avec un bureau vide (sans aucun bulletin)

![](_page_35_Figure_11.jpeg)

### 9 ANNEXES

### 9.1 ACTIONS SOUS RÉSERVE D'UN CODE D'AUTORISATION DÉLIVRÉ PAR LE HELPDESK (PC2)

- 9.1.1 *Réouverture du bureau de dépouillement (clôturé avec PV validé)* 
  - **QUAND** : Lorsque le bureau de dépouillement a été clôturé avec un PV validé et qu'il y a une nécessité de rouvrir. Une réouverture engendre l'annulation du PV et implique de regénérer un PV valide après clôture.
  - QUI : Le support Help Desk est le seul à pouvoir autoriser cette action.
     L'Assesseur du PC2 demande une autorisation auprès du Help Desk (*PC1 se retrouve en attente*)

Pour rouvrir un bureau de dépouillement, il est nécessaire de démarrer les 2 PC : avec clé PC1et clé PC2.

Suivre les instructions de l'activité (1) Mise en place du matériel informatique (PC1/PC2).

Une fois les PC1 et PC2 identifiés, l'écran ci-dessous s'affiche sur l'écran du PC2 :

Darona	le dépouillement fermé	Bureau 1 PC 2	05/02/2024 14:10	
ibz	Elections Fédérales du 9 juin 2024 Pouvoir organisateur: Service Public Fédéral Intérieur Canton: Canton de Mons Commune: Mons Bureau de Dénouillement N° 1			<b>1</b> Il est possible de visualiser le PV
	Gestion des bureaux de vote 1 à 91			sans pour autant rouvrir le bureau de
				dépouillement.
	Visualiser le PV Rouvrir le bureau			Pour rouvrir le bureau de
	Changer la date et l'heure			dépouillement clôturé, appuyer sur le
				Rouvrir le bureau bouton
			Quitter	
Helpde	sk requis :			Contacter le Help Desk et
elpde	sk requis :			<b>Contacter le Help Desk</b> et demander un <b>code d'autorisation</b>
lelpde	sk requis :			<b>Contacter le Help Desk</b> et demander un <b>code d'autorisation</b> pour une <b>réouverture</b> du bureau de
lelpde	<mark>5k requis.:</mark> Veuillez entrer le mot de passe fourni par le h Votre clef de bureau est : CK-001-53053	elpdesk		<b>Contacter le Help Desk</b> et demander un <b>code d'autorisation</b> pour une <b>réouverture</b> du bureau de dépouillement en référençant
elpde:	<mark>sk requis :</mark> Veuillez entrer le mot de passe fourni par le h Votre clef de bureau est : CK-001-53053	elpdesk		Contacter le Help Desk et demander un code d'autorisation pour une réouverture du bureau de dépouillement en référençant l'identifiant de votre bureau repris
<u>lelpde</u>	sk requis.: Veuillez entrer le mot de passe fourni par le h Votre clef de bureau est : CK-001-53053	lelpdesk		Contacter le Help Desk et demander un code d'autorisation pour une réouverture du bureau de dépouillement en référençant l'identifiant de votre bureau repris sur l'écran.
<b>Helpde:</b>	sk requis : Veuillez entrer le mot de passe fourni par le h Votre clef de bureau est : CK-001-53053	lelpdesk		Contacter le Help Desk et demander un code d'autorisation pour une réouverture du bureau de dépouillement en référençant l'identifiant de votre bureau repris sur l'écran. Une fois le code validé, l'écran
leipde:	Sk requis.: Veuillez entrer le mot de passe fourni par le h Votre clef de bureau est : CK-001-53053	elpdesk Pr		Contacter le Help Desk et demander un code d'autorisation pour une réouverture du bureau de dépouillement en référençant l'identifiant de votre bureau repris sur l'écran. Une fois le code validé, l'écran principal d'enregistrement s'affiche.

### 9.1.2 Remise à zéro du compteur des bulletins de vote enregistrés (RESET DATA)

- **QUAND** : Lorsqu'une **remise à zéro** des compteurs d'enregistrements PC1 et PC2 est nécessaire.
- **QUI** : Le support Help Desk est le seul à pouvoir autoriser cette action.

L'Assesseur du PC2 demande une autorisation auprès du Help Desk (PC1 se retrouve en attente)

Accéder à cette action via

Admin/Configuration

### Administration et configuration de PATSY :

Administration et configuration de PATSY	Bureau 1 05/02/2024 PC 2 14:06	Appuyer sur le bouton
		Supprimer tous les votes
Veuillez entrer le mot de passe fourni par le helpdesk Votre clef de bureau est : CK-001-33083		
		Contacter le Help Desk et demander un
		code d'autorisation pour une remise à
OK Annuler		zéro des enregistrements du bureau de
		dépouillement en référençant l'identifiant
Paramètres d'affichage Changer le no du bureau de dépouillement Supprimer tous les votes	K Retour	de votre bureau repris sur l'écran.

### Écran de confirmation de la remise à zéro :

Administration et configuration de PATSY	Bureau 1 PC 2	05/02/2024 14:06
Attention !		
Cette opération va supprimer de la base de données tous les enregistrements des bulletins d maintenant.	e vote réalise	és jusqu'à
Vous allez devoir recommencer tout le travail si vous cliquez sur le bouton ci-c	lessous.	
Supprimer tous les votes		
	<	Retour

Confirmer la suppression de la totalité des votes enregistrés par PC1 et PC2 en appuyant sur le bouton

Supprimer tous les votes

L'intégralité des bulletins de vote devra à nouveau être enregistrée pour ce bureau de dépouillement. Le contenu des réceptions bureaux de vote, les commentaires et la composition du bureau de dépouillement ne seront quant à eux pas supprimés et pourront être modifiés.

### 9.1.3 Modification du numéro du bureau de dépouillement (cas du bureau non enregistré)

- QUAND : Lorsqu'un nouveau bureau de dépouillement (non repris dans la liste) doit être identifié.
- QUI : Le support Help Desk est le seul à pouvoir autoriser cette action.

L'Assesseur du PC2 demande une autorisation auprès du Help Desk (PC1 se retrouve en attente)

Accéder à cette action via  $\blacksquare$  Menu  $\rightarrow$ 

Admin/Configuration

### Administration et configuration de PATSY :

Bureau 1 05/02/2024 PC 2 14:07	Appuyer sur le bouton
	Changer le no du bureau de dépouillement
	Contacter le Help Desk et demander un code d'autorisation
	pour une modification du numéro
	du bureau de dépouillement en
	référençant l'identifiant du
K Retour	<b>bureau</b> qui est ouvert (référence à
	l'écran).
	Bureau 1 05/02/2024 PC 2 14:07

### Le numéro du bureau de dépouillement se modifie après validation de ce numéro.

![](_page_38_Picture_12.jpeg)

### 9.2 PARTICULARITÉS DES BUREAUX E5 (BELGES À L'ÉTRANGER)

Le terme « **E5** » désigne les bureaux assignés aux dépouillements des bulletins de vote papier en provenance des Belges à l'étranger. Les fonctionnalités propres au logiciel restent inchangées. Les différences résident principalement au niveau des termes employés dans les écrans.

### Ecran enregistrement des lots de bulletins de vote :

Enregistremen	Enregistrement des lots de bulletins de vote Bureau 2 06/02/2024 PC 2 14:05					
	Pouvoir organisateur: Service Public Fédéral Intérieur Canton: Canton de Bruxelles (E5) Commune: Bruxelles (E5)					
Numéro du lot	Nombre de bulletins reçus	Date de réception	Commentaire			
1	500	06/02/2024 14:05		Numéro du lot	1	
				Nombre de builetins reçus         500           Date de réception         06/02/2024 14:05		
Nombre total de lots 1						
Nombre total de bulletins reçus 500						
Continuer			Modifier	Ajouter	K Retour	

Concernant les bureaux de dépouillement spécifiques à la réception des bulletins de vote papiers en provenance des **Belges de l'étranger (E5)**, la différence réside uniquement dans le libellé de la provenance.

Le terme « **lot de bulletins de vote** » est employé à la place de « **bulletins de vote d'un bureau de vote** ». Il n'y a pas de tranche spécifiée pour ces réception (numéro séquentiel par lot réceptionné).

Guide d'utilis	sation	
Gestion admin. d	lu bureau	
Gestion des	lots	
Historique com	nparatif	Dans le menu <b>PC2</b> ,
Admin/Configu	uration	Gestion des lots
Informations s	ystème	
Gestion du	PV	
Quitter		

1

Dans le menu PC2, la réception de ces lots est gérée via le bouton

6

### 9.3 **PARTICULARITÉS DES DOUBLES CIRCONSCRIPTIONS**

Dans le cas des doubles circonscriptions, l'écran principal affichera 2 onglets distincts.

Chaque onglet reprend ses listes respectives.

L'enregistrement des « blancs/nuls » est quant à lui, commun aux 2 circonscriptions, sans distinction.

#### Les autres fonctionnalités propres au logiciel restent inchangées.

Le vote est valable uniquement si le vote a été effectué dans un seul des 2 onglets.

Il est donc fortement recommandé lors du triage d'effectuer un tri par circonscription afin de faciliter la dictée et l'encodage des bulletins de vote valables.

![](_page_40_Figure_10.jpeg)

#### Écran exemple du collège électoral francophone du parlement européen :

### Écran exemple du collège électoral néerlandophone du parlement européen :

Patsy - PC 02 Nb votes enre	g. Collège électoral néerlandais	Parlement européen College ideoxit Bureau 1 006/22/224			- 0 × 06/02/2024	En appuyant sur cet	
			Trançais PC 2 14:23		14.23	onglet :	
	02 ECOLO	05 CDH	06 MR	07 PARTI POPULAIRE	c	Collège électoral français	
	0	1	1	0			
	11	12	17	21		les listes proposées	
	DéFI	РТВ	PS	POB-BWP		s'affichent.	
	0	0	0	0		Pour afficher l'autre	
						collège, appuyer sur cet	
		NULS	autre onglet		autre onglet		
	Menu Busprimer is dereier vote	1 HISTORIQUE FERMETURE		→ Nederlands		Collège électoral néerlandais	

### 9.4 **PARTICULARITÉS DES BUREAUX BILINGUES**

#### Les fonctionnalités propres au logiciel restent inchangées.

Les bureaux bilingues bénéficient du choix de la langue dès l'identification du bureau de dépouillement.

![](_page_41_Figure_6.jpeg)

# 10 Fonctionnalité des boutons du logiciel

BOUTON	PC1/PC2	FONCTIONNALITÉ
PC 1	PC1/PC2	Permet d'identifier la machine comme étant le PC1.
PC 2	PC1/PC2	Permet d'identifier la machine comme étant le PC2.
	PC1/PC2	Permet d'afficher ou de cacher le clavier virtuel.
Valider       Oui     Confirmer	PC1/PC2	Permet de valider/confirmer la question posée dans un écran intermédiaire ou de valider une sélection et/ou un encodage pour enregistrement.
Annuler Non	PC1/PC2	Permet d'annuler l'action en sortant de l'écran affiché sans aucun enregistrement acté.
Continuer	PC1/PC2	Permet de passer à l'écran suivant sans aucun enregistrement acté.
Ketour Retour OK	PC1/PC2	Permet de revenir à l'écran précédent sans aucun enregistrement acté.
Réinitialiser         Réinitialiser la valeur	PC2	Permet de réinitialiser l'écran (revenir à l'état initial) en désélectionnant ou en supprimant automatiquement les valeurs et/ou texte encodés.
(+) Membre	PC2	Permet d'enregistrer la présence d'une personne en tant que membre du bureau de dépouillement : président(s), secrétaire(s), assesseur(s) REM : Le nom et prénom des membres, ainsi que leur fonction apparaitront dans le PV digital en format PDF.
Observations générales	PC2	Permet d'ajouter un texte en tant qu'observations générales, remarques. Le bouton « modifier » pour le modifier/compléter/supprimer. REM : Le symbole indique qu'un texte a été enregistré. Ce texte apparaitra dans le PV digital en format PDF.
Ajouter	PC2	Permet d'enregistrer la réception du total des bulletins de vote pour un bureau de vote défini. Il est possible d'y ajouter du texte en commentaire. REM : Le symbole indique qu'un texte a été enregistré. Ce texte apparaitra dans le PV digital en format PDF.
Modifier	PC2	Permet de modifier une sélection. Un écran de modification s'affiche.
Modifier le dernier vote	PC1	Permet de revenir uniquement sur le contenu du dernier bulletin encodé et de l'adapter pour validation. Cette action est uniquement autorisée si le bulletin de vote concerné n'a pas encore été validé par le PC2.

BOUTON	PC1/PC2	FONCTIONNALITÉ
		Permet de supprimer uniquement le dernier bulletin de vote enregistré.
Supprimer le dernier vote		PC1: cette action est uniquement autorisée si le bulletin de vote
	PC1/PC2	concerné n'a pas encore été validé par le PC2 et qu'il n'a pas été
		confirmé comme mis au coffre-fort.
Supprimer		PC2 : cette action est uniquement autorisée si le bulletin de vote
		concerné n'a pas encore été confirmé comme mis au coffre-fort.
Supprimer	PC2	Permet de supprimer le contenu de l'écran affiché avec cette option.
		Permet de supprimer l'apresistrement des bulletins ansodés per DC1 et
Supprimer l'avance	PC2	Permet de supprimer l'enregistrement des bulletins encodes par PCI et
		pas encore encodes par PC2
Retour au	PC2	Permet de supprimer l'enregistrement de tous les bulletins de vote qui
coffre fort		n'ont pas été confirmés comme étant mis au coffre-fort.
Supprimer tous les votes	DCO	Permet de supprimer tous les enregistrements et de remettre les
- APP	PC2	compteurs à zéro (RESET DATA). Sous autorisation Help Desk.
	DC1 / DC2	Permet d'afficher l'historique des enregistrements des bulletins de vote.
HISTORIQUE	PC1/PC2	REM : chaque PC a son historique propre d'encodages.
		Permet d'afficher l'historique respectif des 2 PC et d'en exposer la
		comparaison. Les votes consolidés par le PC2 en cas de différences
		d'encodage sont également affichés dans ce tableau.
Historique comparatif	PC2	REM : Ce bouton met en attente les activités du PC1.
		Il permet l'accès aux boutons suivants : « suppression de l'avance du
		PC1 », « retour au coffre-fort » et « voir seulement les différences ».
Voir coulomont		
les différences	DCD	Permet de filtrer l'écran pour qu'il n'affiche que les différences
Apercu des incohérences corrigées	PC2	identifiées entre l'encodage du PC1 et du PC2.
Nporga aco moenerenee comgood		
Tous les PC1/PC2		Permet de selectionner (ou deselectionner) en un clic tous les candidats
		effectifs repris dans la liste affichée à l'écran.
Tous les PC1/P		Permet de sélectionner (ou désélectionner) en un clic tous les candidats
suppleants		suppléants repris dans la liste affichée à l'écran.
Gestion du PV	PC2	Permet d'accéder à 2 boutons : « éditer le PV » et « visualiser le PV ».
		Permet d'éditer un encart de texte à ajouter comme commentaire dans
Editer le PV	0.00	le PV digital en format PDF. L'enregistrement des témoins et des
	PC2	intervenants internationaux est optionnel dans le PV digital et
		également possible via ce bouton.
	PC2	Permet de générer et de visualiser le contenu complet du PV digital en
Visualiser le PV		format PDF. Ce PV reprend toutes les informations enregistrées par
		PC2.
	PC1/PC2	Permet d'accéder au menu spécifique par PC.
		PC1 : « Guide d'utilisation », « informations système », « quitter ».
- Menu		PC2 : « Guide d'utilisation ». « informations système ». « quitter ».
		« gestion admin du bureau », « bureaux de vote », bistorique
		comparatif » « admin/configuration » « gestion du DV »
		comparadin ~, ~ adminy configuration ~, ~ yesulon uu rv ~.

BOUTON	PC1/PC2	FONCTIONNALITÉ
Guide d'utilisation	PC1/PC2	Permet d'accéder au guide d'utilisation en format PDF.
Gestion admin. du bureau	PC2	Permet d'accéder à l'écran de gestion administrative des membres du
		bureau de dépouillement.
Bureaux de vote	PC2	Permet d'accéder à l'écran de gestion de la réception des bulletins de
Bureaux de vote	PC2	vote par bureau de vote.
		Permet d'accéder aux paramétrages d'affichage des compteurs
	PC2	d'enregistrements des bulletins de vote sur le PC2.
Admin/Configuration		REM : permet également d'activer 2 options nécessitant un code
		d'autorisation du support : supprimer tous les enregistrements et
		changer le numéro du bureau.
		Permet de paramétrer l'affichage des compteurs affichés sous chaque
		liste : 3 possibilités :
		1°) afficher uniquement le nombre d'enregistrements par liste ;
Paramètres d'affichage	PC2	2°) afficher le nombre d'enregistrements par liste + les sous-totaux
J		case de tête, effectifs, suppléants et effectifs + suppléants en
		combiné ;
		3°) ne pas afficher les compteurs par liste.
		REM : aucun compteur par liste n'est disponible sur le PC1
Informations système	PC1/PC2	Permet d'accéder aux informations du système, dont l'information sur
		l'avance paramétré, la mise au coffre recommandé et effective.
	PC2	Permet de fermer le bureau de dépouillement. Action à effectuer après
		l'enregistrement de la totalité des bulletins réceptionnés (votes
FERMETURE		blancs/nuls inclus).
		Un écran récapitulatif avec plusieurs boutons s'affiche et permet la
		vérification avant clôture définitive du bureau de dépouillement.
Dernière mise au coffre	PC2	Permet d'acter la mise au coffre-fort des derniers bulletins de vote non
berniere mise au come		encore mis au coffre-fort lors de la fermeture du bureau de dépouillent.
Vérifier la date et l'heure		
	PC2	Permet de vérifier et/ou de modifier la date et l'heure du jour.
Changer la date et l'heure		
		Permet d'acter la clôture définitive du bureau de dépouillement.
Clâture définitive du bureau	202	Cette action engendre la génération des codes de validation à recopier
Cloture definitive du bureau	PC2	manuellement sur le PV papier pour valider ce PV comme étant la
		version effective à transférer au bureau principal.
<b>U</b> <sup>*</sup> Guitter	PC1/PC2	Permet de quitter l'application volontairement
Quitter l'application		
Rouvrir le bureau	PC2	Permet de rouvrir un bureau de dépouillement clôturé.

FIN du Document